

# Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 27 octobre 2017

## 1. Urbanisme

### Permis de construire :

M. et Mme FRANSIOLY Bastien	Carport ouvert et abri à bois	19 A Grande rue
Mme DUCLOS Audrey	Maison d'habitation	73 Ter Grande rue

### Déclaration préalable :

AB Services (M. LEVASSEUR Stéphane)	Panneaux solaires	3 rue de Muty
-------------------------------------	-------------------	---------------

## 2. Voirie communale

### • Renforcement du chemin rural du Tremblois et aménagement de la rue des Vergers

Le conseil municipal approuve la décision de retenir l'offre de l'entreprise Vermot SAS pour un montant total de 86 732,00 € HT.

Répartition :            Renforcement du chemin rural du Tremblois : 13 863 € HT  
                                 Aménagement de la rue des Vergers : 72 869 € HT

• Le rebouchage des trous sur la voirie communale a été réalisé par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Le coût estimé des travaux est de 6 058,40 €, dont 4 582,40 € de fournitures.

## 3. Forêt

• Parcelle C 476 : la commune décide de faire valoir son droit de préemption afin d'acquérir la parcelle boisée C 476 de 53 a 93 ca, située au lieu-dit « les Essards » appartenant à M. Gelin Pascal pour un montant de 1 100 €.

• Plantation parcelles 46-47 : un comptage partiel a été réalisé les 20 et 21 octobre 2017 par l'ONF et des membres de la commune. Le résultat d'ensemble est très positif, plus de 96 % de reprise, si l'on ne tient pas compte des 9% de plants frottés par les chevreuils.

• Affouage : les inscriptions se feront du 16 au 25 novembre 2017 dernier délai.

## 4. Bâtiments communaux

• Aménagement du groupe scolaire Guillaume Aldebert : Le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Département du Doubs, de la Préfecture du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales afin de financer les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de l'école répartis de la façon suivante :

	Total HT	Répartition HT			
		Accessibilité PMR	Périscolaire	Ecole	Bibliothèque
Travaux	166 132.68 €	94 294.37 €	45 895.37 €	11 337.71 €	14 605.23 €
Lelièvre Philippe architecte	21 700.00 €	12 316.59 €	5 994.78 €	1 480.92 €	1 907.71 €
Apave contrôle technique	3 120.00 €	1 770.86 €	861.92 €	212.93 €	274.29 €
DPExpertise mission SPS	2 793.00 €	1 585.26 €	771.59 €	190.61 €	245.54 €
Total HT	<b>193 745.68 €</b>	<b>109 967.08 €</b>	<b>53 523.66 €</b>	<b>13 222.17 €</b>	<b>17 032.77 €</b>

### • Logement communal :

Le Conseil municipal décide d'aménager la cuisine du logement communal n° 3 situé au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie.

Après parution dans les informations communales de juillet et de septembre, deux demandes ont été déposées pour la location du logement communal n°3 :

- M. Quentin Vernerey et Mme Sandy
- M. Frédéric Girardet

Le Conseil municipal attribue ce logement à M. Quentin Vernerey et Mme Sandy André.

• Maison communale (située dans la cour de l'école) : dans le cadre d'un appel à projet relatif aux économies d'énergies auquel a adhéré la CCPHD, le Conseil municipal approuve le projet d'isolation thermique par l'extérieur avec ravalement de façades de la maison située 4 place de la Poste et mandate le Maire pour solliciter les subventions.

## 5. Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD)

Le conseil municipal approuve le montant de l'attribution de compensation soit un versement de 6 318 € en faveur de la commune pour l'année 2017.

## 6. Tarifs communaux

Emplacement de taxi : le Conseil municipal décide de fixer le tarif de l'emplacement de taxi à 800 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 7. Informations diverses

➤ Dates à retenir :

11 novembre 2017	Cérémonie au monument aux morts de Glamondans à 11h30
24 novembre 2017	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30
28 novembre 2017	Cinéma « Zombillénium » (film d'animation) à 20h00 salle Charles Parisse
8 décembre 2017	Téléthon à Nancray
9 décembre 2017	Repas des aînés

### Fermetures du secrétariat de mairie :

Les 13, 14 et 27 novembre 2017

### Info APEN

L'Amicale des Parents d'Elèves de Naisey les Granges organisera sa première vente de sapin en décembre.

## Affouage

Les inscriptions pour l'affouage 2017/2018 se feront en mairie  
**du 16 au 25 novembre 2017 dernier délai,**

aucune inscription ne sera prise après.

Vous munir obligatoirement de votre attestation d'assurance responsabilité civile (à demander dès à présent à votre assureur).